

Campagne de bourse de lycée 2023-2024

Du 1er septembre au 19 octobre 2023 :

Élèves concernés

Sont concernés par une demande de bourse :

- les élèves de lycée non boursiers pendant l'année scolaire 2022-2023
- les élèves venant du collège et qui n'ont pas fait la demande de bourse Lycée en fin d'année de 3^{ème} (attention la remise du dossier d'inscription ne constitue pas une demande de bourse)

Les élèves déjà boursiers en 2022-2023 qui poursuivent leur scolarité au lycée Colbert ne doivent pas refaire une demande de bourse, la bourse sera reconduite automatiquement. Mais, si l'élève déjà boursier redouble, ou change de situation familiale, ou change d'orientation ou d'établissement scolaire, il faudra, pour pouvoir prétendre de nouveau à la bourse, compléter un dossier de vérification des ressources ou un dossier de transfert de bourse. Si un élève est concerné par une de ces situations, il convient de le signaler auprès de Mme DELOS, secrétariat de direction du rez-de-chaussée valerie.delos@ac-lille.fr

Votre dossier de demande de bourse

Demande en ligne via le portail scolarité services (accessible avec votre compte Educonnect ou votre compte Franceconnect)

Demande papier à partir du 01 septembre 2023 vous pouvez télécharger le formulaire de demande de bourse de lycée 2023.2024 à l'adresse suivante :

<https://www.bulletin-officiel.education.gouv.fr/document/909/download>

Le formulaire est proposé au format PDF "remplissable". La signature manuscrite du formulaire de demande de bourse n'est pas exigée. Une case à cocher à valeur de signature a été insérée dans le formulaire.

Le dossier papier peut être retiré également au secrétariat du rez-de-chaussée auprès de Mme DELOS.

Documents à joindre :

L'avis d'imposition du demandeur établi en 2023 sur les revenus 2022 ainsi que celui de l'éventuel concubin. Selon le cas et selon votre situation l'avis de paiement de la CAF, un jugement de divorce fixant la garde des enfants....

Pour déposer votre dossier :

Après avoir complété votre dossier papier, merci de le transmettre par mail, accompagné des pièces demandées à : valerie.delos@ac-lille.fr ou par courrier postal au Lycée Colbert, Mme DELOS, 2 Parvis JB Colbert, 59200 Tourcoing ou directement sur place à Mme DELOS

Pour toute information complémentaire : Mme DELOS : 03.20.76.12.00

<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>